



Arnaques annuaire telephonique

Par **magaloches_old**, le **09/10/2007** à **22:29**

Ma mère s'est fait démarchée par téléphone par une société pour faire paraître ses coordonnées professionnelles sur un annuaire téléphonique sur internet. Cette offre était soit disant gratuite alors ma mère a signé un fax que la société lui a envoyé. Il s'avère qu'un mois après la société lui réclamée la somme de 900€ pour le premier trimestre de parution. Étonnée ma mère a résilié le contrat mais a quand même payé la somme. Aujourd'hui cette société lui envoie une assignation pour impayé d'une valeur de 10674€ qu'elle doit payer dans la journée. Bien sûr elle n'a pas payé et la société la rappelle pour lui faire peur. Que doit elle faire, qu'elle procédure doit elle engagée sachant qu'il n'y a pas d'adresse ni de téléphone de cette société et que le compte sur lequel elle devrait verser l'argent est en Belgique? merci d'avance pour votre aide

Par **Jurigaby**, le **09/10/2007** à **22:34**

la société en question ne s'appellerait t'elle pas "annuaire pro" ou un truc dans le genre?

J'avais déjà eu affaire à des "gens comme ça" qui avait essayé d'arnaquer ma pauvre maman..

J'ai déposé une belle plainte pénale pour tentative d'escroquerie..

Par **magaloches_old**, le **09/10/2007** à **22:38**

La société s'appelle "annuaire Télécom".
Qu'elles ont été les suites après la plainte déposée?

Par **Jurigaby**, le **09/10/2007** à **22:58**

Bonjour..
Ils e tourve qu'on a été des milliers à porter plainte...
la société a coulé en liquidation judiciaire.

N'importe comment, ne payer pas...

Enfin bon, a votre place, j'appèlerai une assiciation de consommateurs, je suis persuadé qu'ils vous diront que la société est bien connue de leur service..

Par **herisson33**, le **24/10/2007** à **16:59**

Bonjour

Ma fille a été dans le même cas,c'est à dire qu'elle a été arcelée par plusieurs "société" luidemandant de régler une somme importante suite soit disant à une commande de parution dans leur annuaire professionnel pour le 1er elle a payé car elle avait un doute sur ce qu'elle avait fait, ils sont très fort la dessus. Puis elle a eu d'autres appels d'autre siciété luidemandant la même chose. cette fois ci elle ne s'est pas laissé faire, mais on continue de la harceler ... ma question est de savoir s'il existe une association ou autre chose qui regrouperait des personnes dans son cas qui voudrait faire arrêter ce phénomène qui, depuis qu'on en parle autour de nous, a l'air d'être connu mais que l'on ne puisse rien faire contre eux???????

merci d'avance pour vos réponses

Par **lucco**, le **22/11/2007** à **15:52**

bonjour, je viens juste d'etre victime de cette "annuaire telecom" par le meme moyen (appel tel et fax) je dois payer 8800 € de suite sous peine de poursuite.
quel recours avez vous eu ?

Par **julmog**, le **29/11/2007** à **17:53**

bonjour, c'est une arnaque pure et simple il n'y a pas besoin de recours .
j'ai failli en etre victime mais avant de payer ce qu'il demandait (6000 euros)
j'ai appelle la banque en belgique qui m'a confirmée que le no de compte correspondait a une personne israelienne et pas du tout a une societe.

tout l'argent transit par la belgique pour aller en israel.
la banque fait elle meme des recherches sur eux.
moi je les ai rappellé pour leur dire que j'avais compris leurs manège et que j'avais porté plainte. il m'ont racroché au nez..

Par **Visiteur**, le **05/12/2007** à **18:46**

Bonjour

Je suis gérant d'une société qui s'appelle ATCC (Annuaire Telecom Conseil Communication) et depuis deux jours je reçois des appels téléphoniques de personnes qui pensent que c'est notre société qui les a arnaquée.

Pouvez vous me donner les coordonnées téléphoniques et/ou adresse de cette société 'Annuaire Telecom' ainsi que les coordonnées de la banque belge ?.

Enfin tout ce que vous avez pour que je puisse informer les personnes qui me téléphone et aussi porter plainte

D'avance merci pour vos réponses

Par **pourjou**, le **12/12/2007** à **18:31**

Bonjour,

J'aurais un message en particulier pour Julmog.

Notre société vient également d'être victime de Annuaire télécom. C'est très urgent car on leur a viré une très grosse somme d'argent. Pourriez-vous me donner le N° de téléphone de leur banque pour que je la contacte. Même si ils ne peuvent rien faire, je veux quand même les informer. Nous voudrions agir au plus vite, merci à Julmog de nous aider.

Par **julmog**, le **13/12/2007** à **11:03**

bonjour , voici les infos que j'ai pu obtenir sur eux
la banque en belgique est la banque du brabant (credit mutuel belge)
située avenue louise a bruxelles
apparament le compte est au nom de basher levana (femme israeliene)
la personne que j'ai eu au tel la bas est madame marenca
tel de la banque : 00+32 25053100

je vous donne aussi le numero de tel de soi disant anuaire telecom que j'ai eu quand il ont essayé de m'avoir, mais je pense qu'il ne doit plus être en service.

voilà , en espérant que vous pourrez faire quelque chose.

julmog

Par **pourjou**, le **13/12/2007 à 11:20**

Bonjour!

Merci beaucoup pour la rapidité de votre réponse.

Nous avons fait le virement sur le compte d'une autre banque, ce n'était pas la Banque Brabant mais je pense que cette personne a dû changer de compte bancaire suite aux nombreuses plaintes déposées...

Je vais quand même contacter la banque Brabant.

Par **lilimoncousin_old**, le **13/12/2007 à 15:25**

bonjour,

nous venons d'avoir droit à une rencontre téléphonique avec ce fameux "annuaire télécom", évidemment, en tant que commerciaux nous avons eu de suite à la puce à l'oreille, une très mauvaise élocution de la part de la personne qui nous contactait au nom de france télécom, qu'ils allaient nous envoyer un fax de mise à jour et qu'il fallait absolument le signer et leur renvoyer par fax.... avant de faire quoi que ce soir, comme cette personne ne m'inspirait pas confiance, et que justement je suis en relation avec les véritables pages jaunes, je lui ai demandé ou en était notre affaire.... évidemment il ne savait absolument pas de quoi je parlais.. et j'ai appelé les vraie pages jaunes pour en savoir plus, c'est là que j'ai su qu'il s'agissait d'une véritable arnaque ! la personne a rappelé un peu plus tard pour que je lui renvoie le fax - oppressant le type en plus - je lui ai dit que les tarifs ne correspondaient pas à ceux qui m'étaient appliqués d'habitude etc... tout en politesse, je voulais voir jusqu'où il allait oser aller et s'emmêler les pinceaux... et aujourd'hui, qui me rappelle ? l'annuaire télécom, alors, là je lui dit, c'est bizarre, je viens d'avoir les pages jaunes qui m'ont signalés que vous étiez une véritable arnaque, et là.... les insultes d'une dizaine de personne fusent, des insultes que je n'écrirais pas ici..... attention, soyez vigilant !!

après mon enquête j'ai relevé : 49/51 rue du ponthieu

75008 PARIS Tél 01.72.89.93.11

le rcs sur le document est évidemment faux

bonne journée

Par **pourjou**, le **14/12/2007 à 10:01**

Bonjour,

Il existe une association NAGE <http://www.chez.com/nage/> qui regroupe depuis 1999 des

dossiers de personnes/entreprises ayant été arnaquées par des sociétés du type "annuaire telecom". Ils ont réussi à ouvrir des procédures judiciaires contre certaines sociétés et certains procès ont été gagnés. Allez voir leur site!

Par **pourjou**, le **17/12/2007** à **10:37**

Ceci est un message pour Magaloche.

bonjour,

J'aurais voulu savoir si votre situation a avancé maintenant. Avez-vous pu récupérer votre argent? Merci de nous dire comment vous procédez car nous sommes dans la même situation que vous et nous désespérons...

Dans l'attente de vous lire...

Bonne journée

Par **pouzadoux**, le **20/12/2007** à **08:47**

Bonjour,

Ceci est un message pour Jurigaby :

Je pense être une victime à l'arnaque type annuaire téléphonique

Pourriez vous m'indiquer la procédure à suivre pour déposer une plainte pénale pour tentative d'escroquerie

merci

Par **samso**, le **02/01/2008** à **18:52**

Bonjour,

je suis scandalisée de voir que Le gérant de la Société ATCC (annuaires telecom conseil communication)

a passé un message au mois de décembre 2007 sur le site pour tenter de faire croire qu'il ne fallait pas les confondre avec les arnaqueurs cités dans ce forum, et bien moi je confirme que notre société s'est faite arnaquée par eux.

En effet, ils vous démarchent par téléphone, vous font croire que pour exactement les mêmes parutions ils sont 15 % moins chers que "les pages jaunes". c'est faux, au lieu de vous faire faire les mêmes parutions que les pages jaunes, ils en font la moitié. (ils nous ont pris 2890 euros pour nous faire la moitié de parution par rapport aux pages jaunes qui nous prenaient eux 3500 euros)

Nous, nous paraissions depuis 10 ans dans les 2 éditions (botins professionnels des pages jaunes) Nord et Sud de notre département avec un pavé publicitaire. Ils vous prétendent la

même prestation avec une belle remise. mais à la parution des annuaires, une fois que vous les avez payés vous ne paraissez que dans une des éditions. A cela si vous les contactez, ils vous répondent que sur le bon de commande il y a bien la référence 478 format SDT2L1/43 et que c'est normal, c'est une seule édition ! et de plus vous raccroche au nez. Attention donc, et je ne suis pas la seule à avoir été victime. Si vous aussi vous l'avez été, svp répondez moi. Je compte déposer plainte et les témoignages identiques peuvent servir pour tous.

Par **samso**, le **02/01/2008** à **19:19**

Bonjour,
je suis scandalisée de voir que Le gérant de la Société ATCC (annuaires telecom conseil communication)
a passé un message au mois de decembre 2007 sur le site pour tenter de faire croire qu'il ne fallait pas les confondre avec les arnaqueurs cités dans ce forum,
et bien moi je confirme que notre société s'est faite arnaquée par eux.

En effet, ils vous démarchent par téléphone, vous font croire que pour exactement les mêmes parutions ils sont 15 % moins chers que "les pages jaunes". c'est faux, au lieu de vous faire faire les mêmes parutions que les pages jaunes, ils en font la moitié. (ils nous ont pris 2890 euros pour nous faire la moitié de parution par rapport aux pages jaunes qui nous prenaient eux 3500 euros)

Nous, nous paraissions depuis 10 ans dans les 2 éditions (botins professionnels des pages jaunes) Nord et Sud de notre département avec un pavé publicitaire. Ils vous prétendent la même prestation avec une belle remise. mais à la parution des annuaires, une fois que vous les avez payés vous ne paraissez que dans une des éditions. A cela si vous les contactez, ils vous répondent que sur le bon de commande il y a bien la référence 478 format SDT2L1/43 et que c'est normal, c'est une seule édition ! et de plus vous raccroche au nez. Attention donc, et je ne suis pas la seule à avoir été victime. Si vous aussi vous l'avez été, svp répondez moi. Je compte déposer plainte et les témoignages identiques peuvent servir pour tous.

Par **Visiteur**, le **03/01/2008** à **10:02**

Bonjour
Ce message, entre autre, pour « Samso » (message du 02/01/2008) car je suis, aussi, scandalisé par ces propos.

Je suis le gérant d'A.T.C.C. (Annuaire Telecom Conseil Communication) qui n'a rien à voir avec « Annuaire Telecom ». Notre société a des coordonnées et un n° de RCS qui pour leur part sont bien réels.

D'autre part notre société n'a jamais pris de commande par téléphone. Nos commerciaux rencontrent systématiquement nos Clients.

Cette personne (Samso) a des propos calomnieux car, entre autres, concernant cette

commande, A.T.C.C. a émis une facture de 360 euros HT pour sa prestation. Cette personne a signé un bon avec le détail de sa commande ainsi que les conditions générales de ventes.

Il est très clair que si cette personne poursuit ses propos calomnieux envers la société A.T.C.C. (Annuaire Telecom Conseil Communication) cette dernière portera plainte pour diffamation.

Je demande aux membres du présent forum de bien vouloir vérifier avec qui ils ont signé et de ne pas confondre les 2 sociétés avant de faire des démarches qui pourraient se retourner contre eux.

Par **samso**, le **04/01/2008 à 18:56**

bonsoir,

je confirme l'intégralité de mes propos.

Je n'ai jamais dit que la commerciale (Mme Petit du nom du gérant) ne se déplaçait pas : le premier contact est téléphonique et on vous rappelle plusieurs fois, très aimable biensûr et très persuasif et ensuite la personne se déplace pour vous faire signer un bon de commande où l'on ne parle pas d'édition nord et sud (il y a juste sur ce bon de commande) les numeros que j'ai déjà cités dans mon dernier mail et qui ne veulent rien dire pour un simple client. (ce sont des codes ..)

Vous y allez en toute confiance ! puisque l'on vous dit que l'on fait la même chose que l'année d'avant

et puis la commerciale arrive avec son petit chien dans les bras !!(ce qui paraît très étonnant !) je n'avais jamais vu cela auparavant et elle vous a au barratin, on s'attendri sur le beau toutou

Mais j'insiste, cette commerciale pour vous accrocher au téléphone et décrocher un rendez vous, vous dit clairement que sa société pour les mêmes prestations exactement que les pages jaunes vous fait 15% de remise, qu'avec la société ATCC vous y gagnez, que les pages jaunes sont nulles ...

j'ai bien payé en tout 2890 euros (soit 430 euros de commision pour ATCC et le reste au nom des pages jaunes) mais n'empêche qu'au bout de compte si j'étais passé directement par les pages jaunes, mon pavé publicitaire serait bien passé dans les 2 éditions au lieu d'une seule et au lieu de 2890 euros pour un annuaire, j'aurais payé et même peut être pas .. 3500 euros pour deux annuaires (les pages jaunes qui connaissent la concurrence actuelle m'aurais peut être fait aussi finalement une remise ...).

Lors de ce rendez vous une autre personne était présente et peut également confirmer mes propos et témoigner

Nous considérons avoir été escroqué et non comptons déposer plainte.

et pourquoi dans ce cas l'interlocutrice en question quand vous vous rendez compte de la supercherie, ne vous rappelle pas, puis quand vous téléphonez vous raccroche t -elle au nez, quand vous lui rappelez ses propres propos et son argumentation pour signer le bon de commande ??

Le pire est que vous ne pouvez pas voir tout de suite que vous vous êtes fait avoir, car vous recevez automatiquement l'annuaire par exemple Nord qui correspond à votre situation géographique et pour avoir l'autre annuaire édition Sud, il faut le réclamer aux pages jaunes et cela met plusieurs mois pour l'obtenir. Là c'est trop tard, vous avez déjà payé...

Merci à votre service juridique de me répondre sur la procédure à suivre dans ce genre de situation, en plus du dépôt de plainte.

Cordialement

tout ceci est bien trouble et est la stricte vérité, en aucun cas de la diffamation.

Par **Visiteur**, le **07/01/2008** à **15:19**

Comme nous pouvons le constater « Samsa » persiste dans ses propos fallacieux ...

Nous n'avons pas de temps à perdre avec des personnes de mauvaise foi.

Nous vous conseillons de faire tout ce que vous souhaitez.

Nous vous sommons, par la présente, de cesser sur le champ vos propos diffamatoires. Pour notre part nous prendrons, en temps voulu et à votre encontre toutes les dispositions qui s'imposent.

Nous avons juste une chose à rajouter, nous n'avons jamais dénigré nos concurrents.

Par **Nihaooo**, le **20/01/2008** à **22:06**

Bonjour à tous. Je suis conseiller commercial au service des Pages Jaunes. Je suis le premier à constater que de plus en plus de sociétés essaient de jouer sur les mots pour utiliser la notoriété des pages jaunes. Certaines entreprises envoient directement des factures d'un montant de 300-400€ en moyenne pour référencer une boîte dans un annuaire qui n'est pas celui des pages jaunes.

Quelques choses importantes à savoir:

1. Pages jaunes n'envoie pas de facture comme ça. Ce n'est qu'après accord entre le commercial et le chef d'entreprise que ce dernier recevra une proposition commerciale.

2. Tout ne se traite pas par téléphone. Il existe des commerciaux terrain chez pages jaunes.

Une méthode pour vite vérifier l'identité de la personne se présentant comme qqun des pages jaunes. Vers la fin des annuaires pages jaunes vous trouverez le numéro du service client. Ils vous indiqueront qu'elle est la personne s'occupant de votre dossier cette année.

N'hésitez pas à poser des questions si vous avez besoin d'aide.

Dav_gaffory@hotmail.fr

Par **milie_65**, le **31/01/2008 à 09:37**

Bonjour,

Je viens de découvrir ce forum car comme beaucoup de personne ma mère c'est fait berné mais nous avons refusé de payer.

Pour l'instant elle a porté plainte et quand la société de l'annuaire téléphonique" l'a rappeler et qu'ils l'ont menacé elle leur a dit qu'elle était en contact avec la police car le document n'était pas conforme.

Voilà pour l'instant c'est notre première démarche.

Je voulais savoir si vous aussi vous avez été victime de ces méprisables escrocs les poursuites que vous avez engagé et comment a évolué la situation.

Dans l'attente de votre réponse, je vous remercie d'avoir entendu mon coup de gueule.

Par **nath17**, le **04/02/2008 à 21:26**

salut à tous je suis nouvelle parmi vous et je recherche un conseil une solution car j'ai payé 3229.2euros à l'annuaire pages 118 .Maintenant on a compris que c'était une arnaque mais concrètement qu'est ce que je fais maintenant dois-je porter plainte? contacter un avocat sachant que je n'ai pas les moyens d'une procédure judiciaire.Je suis complètement désespérée alors merci de m'aider

Par **Jurigaby**, le **04/02/2008 à 21:41**

Bonjour.

Vous pouvez porter plainte sur le fondement de la publicité mensongère si cela rentre dans le cadre de l'article qui suit:

-C'est gratuit et vous n'avez pas besoin d'avocat.

-C'est sur ce fondement que le premier site "arnaqueur" à savoir, la société "annuaire pro" avait été condamnée par le tribunal correctionnel.

"Art. L.121-1 - Est interdite toute publicité comportant, sous quelque forme que ce soit, des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur, lorsque celles-ci portent sur un ou plusieurs des éléments ci-après ; existence, nature, composition, qualités substantielles, teneur en principes utiles, espèce, origine, quantité, mode et date de fabrication, propriétés, prix et conditions de vente de biens ou services qui font l'objet de la

publicité, conditions de leur utilisation, résultats qui peuvent être attendus de leur utilisation, motifs ou procédés de la vente ou de la prestation de services, portée des engagements pris par l'annonceur, identité, qualités ou aptitudes du fabricant, des revendeurs, des promoteurs ou des prestataires. "

Par **nath17**, le **04/02/2008** à **21:52**

merçi jurigaby l'adresse de l'annuaire pages 118 est à bruxelles;mais le cheque que j'ai envoyé était à une adresse à marseille.
pensez vous qu'une plainte envers une boîte basée à bruxelle est recevable;

Par **fredur**, le **14/02/2008** à **20:29**

voilà il y a qu'elle que temps mes parents se sont fait démarcher par téléphone pour être inscrit dans un annuaire d'entreprise et il on signé car il disait que s'était gratuit mais voilà aujourd'hui il on téléphoné pour demandé un virement de 900 euro par moi pendant 10 mois se qu'il on refusé donc on leur a demandé un chèque de 3500 euro pour la résiliation et qu'il sera remboursé sous 21 jours ce qu'il on fait quand pensée vous ? la boîte se situe à paris mais nous avons du envoyé le cheque dans un centre de comptable situé à Reims merci

Par **Jurigaby**, le **15/02/2008** à **18:29**

Bonjour.

On vous demande de verser de l'argent afin de vous faire rembourser dans 20 jours????

Par **pourjou**, le **18/02/2008** à **18:43**

Monsieur Jurigaby,

Le problème de Fredur est arrivé à énormément de personnes car ces "pseudo sociétés" sont extrêmement malignes et vous manipulent tellement bien psychologiquement que certains se sont faits malheureusement prendre au piège. Je suis bien placée pour le savoir car ceci est arrivé à ma mère à qui on a dit que si elle n'allait pas dans la journée à la banque, ce serait encore bien pire ensuite et le montant versé est exorbitant! Elle-même n'arrive toujours pas à croire qu'elle a payé. Ces personnes vous manipulent par des coups de fil répétés et arrivent même à vous faire croire qu'ils sont là pour vous aider... Il se trouve malheureusement que ce jour là, ma mère était seule, de toute façon ma mère habite seule suite au décès de mon père et je peux vous dire qu'après un décès certaines personnes sont très déboussolées et commettent des erreurs. Ça paraît absurde mais ça peut arriver à tout le monde.

Par **pourjou**, le **18/02/2008** à **18:58**

Monsieur Fredur,

Même si vous avez payé, il se peut très fortement que ces personnes vous rappellent pour vous en demander encore plus, alors surtout ne leur répondez plus!

Allez voir sur verif.com si cette société existe en entrant son Numéro de RCS.

Allez porter plainte mais ne vous attendez pas à avoir des résultats dans l'immédiat, c'est très long...

De mon côté, j'ai tout de suite contacté la banque vers laquelle le virement avait été fait. J'ai obtenu pas mal d'informations et de fil en aiguille, je suis tombée sur une personne qui enquêtait sur ces escrocs. Elle même a su maquiller. Je n'ai pas encore récupéré l'argent mais je reste optimiste. Mais aucune nouvelle du gendarme qui a pris ma plainte...

Quelle est donc l'adresse de ce centre de comptable à Reims?

Et comment s'appelle cette société?

J'espère pour vous que tout s'arrangera.

Cordialement

Par **Michel**, le **08/10/2008** à **16:08**

Ce n'est pas une réponse à proprement parler... C'est une mise en garde contre les arnaques à l'annuaire, toujours plus fréquentes, toujours plus lourdes (11400 € par an... HT, pour un engagement quinquennal...) Soyez vigilants... prenez le temps de lire ce qui est écrit en petites lettres, sans vous laisser éblouir par le "0" de prétendue gratuité... et pourquoi ne pas transmettre au service de répression des fraudes les fameux FAX que vous recevez, seul moyen d'atteindre ces sociétés- bidons !

Par **nico341**, le **22/01/2009** à **17:08**

Bonjour, mon père a reçu au mois de novembre un appel téléphonique du même genre que l'annuaire telecom, demandant de renvoyer un fax tamponné signé avec les renseignements de sa société pour faire un transfert d'annuaire.

La société en question s'appelle annuaire 118 telecom, aujourd'hui ils viennent d'appeler mes parents pour demander la somme de 10200 euros.

Nous allons contacter la DGCCRF et nous vous tiendrons au courant.

Faites donc attention à vous les arnaques sont loin d'être terminées.

Par **elisabeth schneider**, le **25/03/2009** à **09:47**

Je viens de me faire arnaquer par Annuaire telecom 118. Veuillez déposer vos plaintes au commissariat de Cannes

Commissaire Trives au 04 93 06 22 35

Poursuivons cette compagnie frauduleuse jusqu'au bout !!!!

Par **collecmania**, le **27/05/2009 à 20:32**

bonjour etant moi meme auto entrepreneurs j'ai recu cette arnaque j'ai fait mon enquete telephoné au greffe du tribunal de commerce de ma ville le greffe ma dit d'envoyer un courrier au procureur de plus j'ai contactez l'hebergeur qui est ovh du site annuaire telecom118.fr la personne au tel ma dit de porte plainte a la gendarmerie et que la gendarmerie les contacterai pour faire fermé le site mes si d'autres personne appel ovh et font la meme demarche ca serai pas mal de plus j'ai fait mon enquete avec le rcs de la société la personne soit disant responsable n'existe pas en france voila ce qu'on trouve au rcs

Adresse : 3 RUE DE L ANGOUMOIS

95100ARGENTEUIL

Etablissements : 1

Activite

Code NAF : 8220Z

Libellé activité : Activités de centres d'appels

Informations juridiques

Date de création : 01 février 2008

Forme juridique : SARL unipersonnelle

Capital social : 10 000 EURO

Fonction : Gérant

Nom : CHMIEL Teresa

Date de naissance : 18 Juillet 1958

Lieu de naissance : GRYFINO POLOGNE

Plus de dirigeants,[cliquez ici](#)

DERNIERES PUBLICATIONS AUX JOURNAUX OFFICIELS

11-04-2008 : Immatriculations au RCS

Immatriculation d'une personne morale suite au transfert du siège hors ressort.

10-04-2008 : Créations

j'ai appris

SIRET : 502 909 641 00024

de plus la personne enregistre chez ovh n'est pas la meme surtout n'apellez pas le numero surtaxé sur les facture ont tombe juste sur un repondeur et en plus il gagne de l'argent avec ca vous pouvez aussi contactez votre chambre de commerce pour que d'autres personne soit informé et ne ce fasse pas aussi arnaqué surtout ne payer pas car vous n'aurez aucun recourt vue que c'st paiement par cheque uniquement voila si vous voulez des renseignement vous pouvez toujours me contactez cordialement collecmania

Par **collecmania**, le **27/05/2009** à **20:32**

bonjour etant moi meme auto entrepreneurs j'ai recu cette arnaque j'ai fait mon enquete telephoné au greffe du tribunal de commerce de ma ville le greffe ma dit d'envoyer un courrier au procureur de plus j'ai contacté l'hebergeur qui est ovh du site annuaire telecom118.fr la personne au tel ma dit de porter plainte a la gendarmerie et que la gendarmerie les contacterai pour faire fermer le site mes si d'autres personnes appellent ovh et font la meme demarche ca sera pas mal de plus j'ai fait mon enquete avec le rcs de la société la personne soit disant responsable n'existe pas en france voila ce qu'on trouve au rcs

Adresse : 3 RUE DE L ANGOUMOIS

95100 ARGENTEUIL

Etablissements : 1

Activite

Code NAF : 8220Z

Libellé activité : Activités de centres d'appels

Informations juridiques

Date de création : 01 février 2008

Forme juridique : SARL unipersonnelle

Capital social : 10 000 EURO

Fonction : Gérant

Nom : CHMIEL Teresa

Date de naissance : 18 Juillet 1958

Lieu de naissance : GRYFINO POLOGNE

Plus de dirigeants, cliquez ici

DERNIERES PUBLICATIONS AUX JOURNAUX OFFICIELS

11-04-2008 : Immatriculations au RCS

Immatriculation d'une personne morale suite au transfert du siège hors ressort.

10-04-2008 : Créations

j'ai appris

SIRET : 502 909 641 00024

de plus la personne enregistrée chez ovh n'est pas la meme surtout n'appellez pas le numero surtaxé sur les factures ont tombe juste sur un repondeur et en plus il gagne de l'argent avec ca vous pouvez aussi contactez votre chambre de commerce pour que d'autres personnes soient informés et ne se fasse pas aussi arnaquer surtout ne payer pas car vous n'aurez aucun recours vu que c'est paiement par cheque uniquement voila si vous voulez des renseignements vous pouvez toujours me contactez cordialement collecmania

Par **collecmania**, le **29/05/2009** à **01:24**

bonjour etant moi meme auto entrepreneurs j'ai recu cette arnaque j'ai fait mon enquete telephoné au greffe du

tribunal de commerce de ma ville le greffe ma dit d'envoyer un courrier au procureur de plus j'ai contactez

l'hebergeur qui est ovh du site annuaire telecom18.fr la personne au tel ma dit de porte plainte a la gendarmerie

et que la gendarmerie les contacterai pour faire fermé le site mes si d'autres personne appel ovh et font la meme

demarche ca serai pas mal de plus j'ai fait mon enquete avec le rcs de la société la personne soit disant

responsable n'existe pas en france voila ce qu'on trouve au rcs

Adresse : 3 RUE DE L ANGOUMOIS

95100ARGENTEUIL

Etablissements : 1

Activite

Code NAF : 8220Z

Libellé activité : Activités de centres d'appels

Informations juridiques

Date de création : 01 février 2008

Forme juridique : SARL unipersonnelle

Capital social : 10 000 EURO

Fonction : Gérant

Nom : CHMIEL Teresa

Date de naissance : 18 Juillet 1958

Lieu de naissance : GRYFINO POLOGNE

Plus de dirigeants,cliquez ici

DERNIERES PUBLICATIONS AUX JOURNAUX OFFICIELS

11-04-2008 : Immatriculations au RCS

Immatriculation d'une personne morale suite au transfert du siège hors ressort.

10-04-2008 : Créations

j'ai appris

SIRET : 502 909 641 00024

de plus la personne enregistre chez ovh n'est pas la meme surtout n'apellez pas le numero surtaxé sur les facture

ont tombe juste sur un repondeur et en plus il gagne de l'argent avec ca vous pouvez aussi contactez votre chambre

de commerce pour que d'autres personne soit informé et ne ce fasse pas aussi arnaqué surtout ne payer pas car vous

n'aurez aucun recourt vue que c'st paiement par cheque uniquement voila si vous voulez des renseignement vous

pouvez toujours me contactez cordialement collecmania

vous avez comme recours de porté plainte aupres du commissariat de police de votre ville ou a la gendarmerie

bonjour suite mon enquete j'ai pu contactez une personne en charge de l'affaire a la police que je pe pas cité mais

ce que je peut vous dire c'est qu'il y a deja une enquete et que les personne ont comme recourt de déposé plainte

aupres de leurs commissariat ou a la gendarmerie ou au procureur du tribunal de commerce de votre ville ou de votre

département et de précise qu'il y a deja une enquete en court a paris et a canne a ce sujet mais sachet que cette

arnaque touche toute la france

Par collecmania, le 29/05/2009 à 01:27

bonjour etant moi meme auto entrepreneurs j'ai recu cette arnaque j'ai fait mon enquete téléphoné au greffe du

tribunal de commerce de ma ville le greffe ma dit d'envoyer un courrier au procureur de plus j'ai contactez

l'hebergeur qui est ovh du site annuaire telecom118.fr la personne au tel ma dit de porte plainte a la gendarmerie

et que la gendarmerie les contacterai pour faire fermé le site mes si d'autres personne appel ovh et font la meme

demarche ca serai pas mal de plus j'ai fait mon enquete avec le rcs de la société la personne soit disant

responsable n'existe pas en france voila ce qu'on trouve au rcs

Adresse : 3 RUE DE L ANGOUMOIS

95100ARGENTEUIL

Etablissements : 1

Activite

Code NAF : 8220Z

Libellé activité : Activités de centres d'appels

Informations juridiques

Date de création : 01 février 2008

Forme juridique : SARL unipersonnelle

Capital social : 10 000 EURO

Fonction : Gérant

Nom : CHMIEL Teresa
Date de naissance : 18 Juillet 1958
Lieu de naissance : GRYFINO POLOGNE

Plus de dirigeants, cliquez ici

DERNIERES PUBLICATIONS AUX JOURNAUX OFFICIELS

11-04-2008 : Immatriculations au RCS
Immatriculation d'une personne morale suite au transfert du siège hors ressort.
10-04-2008 : Créations
j'ai appris
SIRET : 502 909 641 00024

de plus la personne enregistre chez ovh n'est pas la meme surtout n'apellez pas le numero surtaxé sur les facture

ont tombe juste sur un repondeur et en plus il gagne de l'argent avec ca vous pouvez aussi contactez votre chambre

de commerce pour que d'autres personne soit informé et ne ce fasse pas aussi arnaqué surtout ne payer pas car vous

n'aurez aucun recours vue que c'st paiement par cheque uniquement voila si vous voulez des renseignements vous

pouvez toujours me contactez cordialement collecmania

vous avez comme recours de porté plainte aupres du commissariat de police de votre ville ou a la gendarmerie

bonjour suite mon enquete j'ai pu contactez une personne en charge de l'affaire a la police que je ne pas cité mais

ce que je peut vous dire c'est qu'il y a deja une enquete et que les personne ont comme recours de déposé plainte

aupres de leurs commissariat ou a la gendarmerie ou au procureur du tribunal de commerce de votre ville ou de votre

département et de précise qu'il y a deja une enquete en court a paris et a canne a ce sujet mais sachet que cette

arnaque touche toute la france

Par **MOTA**, le **15/12/2010** à **14:26**

Nous aussi nous avons été victimes de cet ste d'annuaires, nous avons payé une première fois et ensuite avons contacter un avocat qui a porté plainte au niveau Européen car c'est une

boîte en espagne

Celà fait quelques mois que nous ne recevons plus de relance.

Bien lire les petites lettres en bas de la page ou en haut

Il y a una autre Sté qui arnaque aussi c'est PARITEL car impossible de résilié le contrat sans une grande perte; si vous avez des infos la dessus faite savoir SVP

Par **minuche**, le **27/01/2011** à **16:42**

salut a tous !!! cela fait 9 ans que je suis a mon compte alors croyer moi que je connais la situation !!! deja il vous appel en numero cacher , apres il ne son pas claire dans ce qu il vous dise ,donc je reste tres tres calme en leurs posant plein de question bete je m amuse a les mener en bateaux pendant un longt momentapres j insiste pour avoir leurs numero de tel !! et la comme par hazard il racroche !!!il faut les prendre pour des couillons c est tous ce qu il m erite et surtout ne jamais les payer !!!!

Par **AMELIE974**, le **10/02/2011** à **07:14**

Bonjour

j habite a la Réunion j ai ouvert mon entreprise y a peu de temps.

J ai été contacté par L ANNUAIRE DU DEPARTEMENT 75011 cité joly a Paris me demandant de réglé une somme de 800e pour paraitre dand leur annuaire .

N atant pas vérifier apres avoir été harceler une a deux fois par semaine par téléphonne j ai donc envoyé cet somme a l ANNUAIRE DU DEPARTEMENT;

A ce jour il me disent avoir du retard dans la parution et je n ai rien reçu .

Je pense mettre fait anarquer .

Je voudrais savoir si d autres personnes sont dans le meme cas que moi et quel recours pourais je avoir svp?

en vous remerciant d ' avance

Par **laure**, le **13/03/2011** à **13:15**

bonjour a tous

je vous raconte brievement ma petite histoire:

mon père est artisan

du coup un commercial se faisant passer pour un salarié de france annuaire a appelé ma mère en lui disant j ai contacté votre mari qui m'a dit de vous appeler car je vais vous envoyer un fax qui faut me signer rapidement pour valider un encart publicitaire à france annuaire etc....

celle ci etant naive et faisant confiance à cet homme a reçu le fax l'a tamponné et renvoyé par fax directement....

2 mois après elle reçoit un coup de téléphone en lui disant qu'elle n'a pas payé sa facture....

du coup elle dit qu'elle facture???? IL LUI DIT LA FACTURE pour paraitre dans france annuaire etc... elle dit mais mon mari part en retraite ds 3 mois on ne veut pas de cette pub et

là le gars repond mais madame vous avez signé le fax et vous vous etes engagée pour 12 mois et c est 950€ht par mois....
elle dit que non qu elle ne veut pas payer qu'ils l'ont trompé ect qu elle va prendre un avocat...
le gars s'énerve commence a etre menaçant et lui dit bien prenait un avocat votre petite entreprise ne pourra rien faire contre la notre on va bloquer vos comptes il lui a fichu la trouille depuis 10 jours elle dort plus elle ne sait pas comment raconter cela a mon pere 12000€ a donner sur l annee c est enorme pour quelque chose qu ils ne veulent pas...
cet homme n arrete pas de l appeller elle a payé deja une premiere fois et lui dit qu il peut l arranger et lui faire payer plus que 3 mois encore et arreter soit plus de 3000€ elle est desesperée!!!
elle vient de me raconter tout cela je n etais pas au courant j ai bondi sur ma chaise je suis commerçante et c'est genre de trucs j en reçois tous les mois...
quel recours peut on avoir???? je pense que c est une arnaque car elle n est tjs pas paru sur ce fameux site et le cheque au lieu de le faire a france annuaire il fait le faire a edition france annuaire puis les documents sont tres doutueux....
elle n a jamais reçu de facture a réglé bizarre!!! c est une fois qu ils ont reçu le paiement qu'ils envoient une soit disant facture sans entete sans rien....

Par **jlmy**m, le **11/04/2011** à **22:29**

Je crois que je suis aussi victime de la Ste PARITEL. Ils nous font signer une commande qui était sensée regrouper une offre packagée de location de matériel de téléphonie + entretien + communications comprises, et vous recevez, après installation partielle du matériel, un décompte de mensualités de leasing ne portant que sur une partie du matériel, pour le montant prévu pour l'ensemble. Lorsqu'on regarde les clauses de résiliation, on se rend compte qu'il faut payer 11 mois de location... pour rien donc. Si vous avez entendu parler d'un collectif à ce sujet, merci de le signaler.

Par **jmlm56**, le **27/10/2011** à **09:48**

j ai ete condanne par le tribunal de commerce de paris a verser 10.000 € que je vais mettre sur un compte bloqué vu qu ayant fait appel par l intermediaire d un avocat du barreau de paris que je n avais pas avant, vu que j ai signe debut avril un contrat avec un individu du 22 vu qu orange me prenait pour un gros pigeon? donc cet individu avec carte commercial paritel tel; 06 60 88 79 88 et annese dans le 22 a tregueux je me suis dit ca y est je vais pouvoir travailler avec operateur de proximite et bien en definitive a tregueux cabine tel; ou on a le defense et jamais meme pers; je signe un contrat paritel truque falsifie en rente pour 5 ans pour le voyou qui dirige cette veritable industrie magouilleuse a la defense donc il y a abus de confiance excroquerie sans paler du harcelement que j ai subit fin aout france telecom est venu pour monter une ligne que j ai refusee avec ordre de qui mystere plus chantage menaces avec n0 commençant par 02 97 comme ils ont fait croire a un garagiste du 56 adresse parc pompidou avec tel; 02 96;; ce commercial est un veritable vampire qui est entrain d hypnotiser les lannionnais en ce moment ou il a ete vu par 2 fois en 8 jpours donc il ,faut qu on se regroupe le plus vite possible pour tribunal et manifester s il le faut j ai du mal a croire que mr baroin et lefevre appreciera ces magouilles;

contactez moi pour nous monter un colectiff
06.08.81.99.65

Par **chouchoune**, le **06/04/2012 à 18:01**

bonjour mon mari etant artisan a reçu des appeles "annuaires telecom" il lui on dit que c'etait 698€ pour l'annee et en faites c'etait 5980€ qu'il a regle (car menace de huissier) reglement a l'ordre de "neuf3telecom" et la il nous dit que c'est un engagement pour 5 ans donc il nous demande des sous pour annulee les 5 ans mais sur le bon de commande il y a bien marque dans observation:"campagne annuelle de douze mois non renouvelable" que devons nous faire et en plus il y a marque "date de 1er mise en ligne mensuelle mars 2012" et il sur le bon de commande le numero de la societe de mon mari n'est pas le bon et de plus je n'arrive pas trouve leur site pour voir que faire hellppppp
merci

Par **CatSteven**, le **23/06/2013 à 20:00**

Bonjour

J'ai été moi aussi victime de la même mauvaise expérience que Samso, avec la société de conseil ATCC.

Pour faire court, j'avais demandé, pour la parution papier, 2 encarts de type J3CQ (pour 2 rubriques différentes), dans 1 ville et 2 annuaires (les 2 annuaires de mon département).

Sur le devis reçu, parfaitement clair car entièrement rédigé sous Word, il était bien indiqué que les 2 encarts paraîtraient dans les 2 annuaires.

Le contrat, partiellement rédigé à la main, l'était beaucoup moins (clair), et je n'ai pas compris que JMPL1T1 désignait un encart à peine plus grand qu'un timbre poste (et non pas la case de renvois).

J'ai donc signé les yeux fermés, le contact avec ATCC ayant été bon, je ne me suis pas méfié.

Lorsque j'ai eu l'un des annuaires entre les mains, j'ai d'abord cru que les Pages Jaunes m'avaient oublié ! Ce n'est qu'en regardant attentivement que j'ai constaté que j'étais bien présent, mais dans un format minuscule.

La société ATCC n'a pas voulu reconnaître son "erreur" (je devrais même écrire "ses erreurs", car il y en avait d'autres).

J'ai donc engagé une action en justice. Si vous aussi, vous avez été victime de cette société, je vous remercie de vous faire connaître. Nous pourrions échanger sur nos expériences, ce qui donnera d'autant plus de poids à notre demande de réparation devant le tribunal de commerce.